

Intercollectif
des Sans
Papiers IDF



COORDINATION
SANS
75
PAPIERS



ouvrez les guichets, régularisez !

Vendredi 3 octobre 2025
Rassemblement devant la
préfecture de Nanterre
à 16 h 00

Rendez-vous à la
Grande Arche de la
Défense à 15 h 00
Pour partir
à 15 h 30



papiers, logements, travail, école pour toutes & tous



Association
de Solidarité
avec
tous
les Immigrés
RESF

LIGUE
des
DROITS
de
L'HOMME
SECTION DE
NANTERRE



**LE COLLECTIF
DE SOUTIEN AUX
SANS PAPIERS DU 92**
contact : 0641034419

RESF
Réseau Education Sans Frontières

Secours Catholique
Réseau mondial Caritas
Délégation des Hauts-de-Seine



L'INTERCOLLECTIF DES SANS-PAPIERS D'ILE DE FRANCE FAIT UNE HALTE À NANTERRE !

L'intercollectif des sans-papiers d'Ile de France fait son tour des préfectures.

Dans ce cadre il s'associe au collectif de solidarité avec les sans-papiers du 92 pour dénoncer les conditions d'accueil et la maltraitance des personnes étrangères dans les Hauts-de-Seine et réclamer une audience au préfet pour que des solutions dignes et durables soient mises en place rapidement.

En effet, des dysfonctionnements et défaillances systémiques liés à la dématérialisation du service de l'ANEF provoquent des ruptures de droits, des pertes d'emploi, de logement en cascades et plongent de nombreux étranger(e)s dans un quotidien toujours plus précaire et tragique.

**ENSEMBLE, NOUS DÉNONÇONS LES POLITIQUES INACCEPTABLES ET DISCRIMINATOIRES
QUI CONDUISENT À "FABRIQUER" DES SANS-PAPIERS.**

Plus globalement, nous dénonçons les dispositions de la circulaire Retailleau de janvier 2025 qui rendent encore plus difficile, voire impossible l'admission au séjour des étranger(e)s et vient renforcer leur précarité tout en alimentant un climat raciste encore plus persistant et inique.

Nous demandons au préfet :

- La mise en place d'un accueil effectif, en présentiel et inconditionnel
- Des solutions face au manque de rendez-vous et notamment des plages d'accès libres
- Une réponse appropriée aux blocages et dysfonctionnements de la plateforme ANEF (administration numérique des étrangers en France)
- La délivrance systématique d'un récépissé avec autorisation de travail ou d'une attestation de prolongation des droits dès le dépôt de la demande
- Le renouvellement automatique des API (Attestations de Prolongation d'Instruction) et récépissés dès leur fin de validité si les dossiers sont toujours en instruction
- La fin des retards inexplicables dans la mise en œuvre des procédures de regroupement familial
- La fin de l'utilisation de la procédure AES (admission exceptionnelle au séjour) pour traiter des situations qui relèvent du plein droit
- Le respect des listes de pièces demandées par le ministère de l'intérieur
- Un accueil digne de ce nom pour tous les mineur(e)s isolé(e)s avec un logement et une formation jusqu'à leur autonomie effective

**AFIN DE PREPARER TOUS ENSEMBLE CETTE MOBILISATION
NOUS VOUS PROPOSONS DE REJOINDRE LE GROUPE WHATSAPP DU
COLLECTIF DE SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS DU 92**



**CONTACT :
0641034419**